

Les
ECHOS
du *Granier* **37**



2. LE SOMMAIRE



Photo de couv'

« Nouveau Totem à l'entrée de Chapareillan réalisé par le conseil des sages ».

- 3 . L'édito
- 4 / 5 . Le retour en images
- 6 / 12 . La vie municipale
- 13 / 14 . Les Travaux
- 15 / 16 . L'enfance / jeunesse
- 17 . La bibliothèque
- 18 . La vie locale
- 19 / 22 . La vie associative
- 23 . Les infos de la vallée
- 24 . Il était une fois... Chapareillan

État civil

Il est possible de faire paraître un évènement actuel d'état civil, comme la naissance de votre enfant, votre mariage ou un décès dans le bulletin municipal.

Afin de respecter votre vie privée, cette diffusion nécessite votre accord écrit.

Des imprimés sont disponibles sur notre site internet chapareillan.fr rubrique « service à la population – démarches administratives – recueil des consentements »

Naissances

Emilio PÉVÉRANI

20 octobre

Mariages

Monique DORIDANT et Jean-Luc PAPELARD

7 octobre

Stéphanie BECOUSE et Georges PRAT

6 janvier

Permanences au Saint-Roch

A.D.P.A.

Accompagner à Domicile pour Préserver l'Autonomie

Lundis

9^h00 / 12^h00 - Sur rendez-vous

4^{ème} jeudi du mois

13^h30 / 16^h00 - Sur rendez-vous

Tél. 04 76 92 18 82

L'essentiel au quotidien

Service d'Aide & d'accompagnement à domicile

Vendredis (sauf 3^{ème} vendredi du mois)

9^h00 / 12^h00 et 14^h00 / 17^h00

3^{ème} samedi du mois

9^h00 / 12^h00 et 14^h00 / 17^h00

lessentielauquotidien@hotmail.com

www.lessentielauquotidien.fr

Tél. 06 58 42 92 48

Mutuelle communale « entrenous »

Mercredi (jusqu'au 28 février)

9^h00 / 12^h00 - Sur rendez-vous

mutuellecommunale@mutuelle-entrenous.fr

Tél. 09 69 39 73 38

Contact

Mairie

24 place de la mairie

CS 60077

38530 CHAPAREILLAN

Tèl. 04 76 45 22 20

accueilmairie@chapareillan.fr

Site : www.chapareillan.fr

Facebook : [@mairiedechapareillan](https://www.facebook.com/mairiedechapareillan)

Horaires

Lundi : 8^h30 / 12^h00

Mercredi : 8^h30 / 12^h00 - 13^h30 / 18^h00

Vendredi : 8^h30 / 12^h00

Parution quadrimestrielle. Edition février 2024

Directrice de la publication : Martine Venturini

Déléguée à la communication : Valérie Saclier

Réalisation / conception : Sébastien Rivet

Photos : Mairie, associations locales, Agnès Bernès, Pixabay

Impression : Imprimerie Ma Bonne Impression

Imprimé à 1600 exemplaires sur papier recyclé PEFC



Martine Venturini
Maire de Chapareillan

Agenda municipal

Carnaval

Samedi 10 février - 14^H00

Salle polyvalente

Commémoration du cessez-le-feu en Algérie

Mardi 19 mars

Monument aux morts

Chasse aux œufs

Samedi 30 mars - 10^H30

Parc du Granier

Commémoration du 8 mai 1945

Mercredi 8 mai

Monument aux morts

Alpes Grésivaudan Classic Course cycliste féminine

Dimanche 2 juin - 11^H00

Place de la mairie

Bonjour à toutes et à tous,

A la veille du jour de Noël, nous avons eu à déplorer la fracture d'un cadenas qui maintenait le site du vieux clocher, fermé. De ce fait, des personnes ont stationné leur véhicule en pensant que la mairie avait ouvert le portail. Je n'évoquerais pas cette affaire sans gravité, si deux de mes adjoints qui se sont rendus sur site pour demander le déplacement des véhicules, n'avaient pas été pris à partie par certains propriétaires et subi de propos insultants et des incivilités.

C'est la première fois que des élus de Chapareillan subissent ce type de réaction et je le condamne avec la plus grande fermeté. Si nous souhaitons conserver la qualité de vie de notre village, et la bienveillance qui doit présider dans nos rapports au quotidien, chacun d'entre nous doit veiller à en respecter les règles et préserver notre socle commun fait de politesse et de respect. Les élus qui contribuent à ce travail doivent comme tout habitant être respectés.

Quant à cette année 2024, nous allons continuer notre engagement vers la sobriété énergétique. Le passage en Led des éclairages publics à contribué fortement à ces résultats puisqu'en 2023 c'est 22% de consommation en moins soit 35000 kWh d'économisés auxquels viendront s'ajouter au 1^{er} semestre 2024 les 300 m² de photovoltaïque sur le toit des services techniques. Ce projet a pris du retard suite à la lenteur administrative.

Nous continuons à traverser une période particulièrement perturbée et incertaine. Nous sommes étouffés par une bureaucratie envahissante et inefficace, avec des lois de plus en plus contraignantes, mais le positif est que cela nous a permis de nous recentrer sur l'essentiel.

Il s'avère que nous devons sans cesse trouver les ressources nécessaires sans augmenter les impôts, ce que nous faisons depuis 2014, tout en continuant à faire des projets pour la commune sans avoir recours à l'emprunt. Je tiens d'ailleurs à remercier vivement tous nos partenaires institutionnels qui nous accompagnent sans lesquels nos projets d'investissement ne pourraient voir le jour. Je peux citer la Région, le Département, la DETR et la Communauté de Communes. Merci à tous.

Comme vous le savez, la station d'épuration de Montmélian n'étant plus aux normes, des travaux étaient à prévoir. M. Le Préfet de l'Isère avait imposé à la commune de Chapareillan de ne plus autoriser de nouvelles constructions dans les zones urbanisées tant que l'ordre de service de démarrage des travaux ne serait pas délivré. C'est chose faite. Dès à présent, les constructions peuvent être autorisées, la trame de salubrité a été levée dans le bourg, la Palud ainsi qu'une partie de Bellecombette. Concernant l'autre partie de Bellecombette et Bellecombe la trame de salubrité n'est toujours pas levée, nous sommes en attente de la réalisation par le Grésivaudan du réseau de collecte et de transit. Les études sont en cours, nous n'avons pas de date de démarrage de travaux à ce jour.

Pour information : Une étude de mobilité est en train de se terminer, le but de cette étude étant de hiérarchiser les différentes voies de Chapareillan et de mettre en place un nouveau plan de circulation ; Une réunion publique sera organisée pour vous présenter ce travail.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne année 2024 !

4. LE RETOUR EN IMAGES



Fête de la Sainte Geneviève



Formation incendie pour le personnel communal



So



Commémoration du 11 novembre 1918



Halloween party 6



Accueil des nouveaux habitants



Virée de Noël



Repas des aînés

6. LA VIE MUNICIPALE

Vœux à la population

Extrait du discours de Madame le maire lors des vœux à la population du 12 janvier 2024.



La cérémonie des vœux est l'occasion de prendre devant vous, les résolutions qui seront tenues cette année.

En termes de sécurité, suite à la fonte du Plan Communal de Sauvegarde, le DICRIM va être remis à jour cette année. Le DICRIM est le dossier d'information communal sur les risques majeurs. Dès sa finalisation, il sera communiqué à la population. En parallèle, un exercice va être mené par les élus et les agents afin qu'ils s'approprient cet outil en simulant un accident impliquant un véhicule de transport de matières dangereuses dans la commune.

Toujours en termes de sécurité, je rappelle que, dans le cadre des propositions présentées lors de notre dernière campagne municipale, nous avons installé, dans la commune, un système de vidéoprotection : ce dispositif a été exclusivement affecté à la surveillance des bâtiments publics et des axes de circulation. Vous êtes nombreux à me demander plus de caméras. Mais cela a un coût. Nous

étudierons dès que possible ces demandes.

Pour information, les gendarmes ont constaté que, depuis la mise en place de ces caméras à la rentrée 2022 jusqu'à fin 2023, il y a eu sur la commune 32 % de délits en moins, dégradations, vols etc... ce qui est appréciable.

Concernant les travaux de voirie, l'assainissement de la route de la Meunière est terminé et la chaussée sera refaite avec un aménagement sécurisé. De même, de gros travaux d'assainissement et de réfection de chaussée seront effectués rue du Souvenir Français. Nous avons aussi prévu du bi-couche sur certaines rues du bourg et des hameaux de montagne.

D'autres projets vont voir le jour cette année, d'une part un projet d'aménagement dans le parc du Granier avec la construction d'un pumtrack accessible aux vélos, trottinettes, rollers... et la mise en place de nouveaux jeux.

D'autre part, le centre de loisirs va ouvrir cinq jours par semaine (du lundi au vendredi) à partir de juillet 2024. De très nombreux parents attendaient cette ouverture sur cinq jours depuis plusieurs années.

Après de longues discussions avec nos partenaires et voisins, nous sommes heureux d'être parvenus à concrétiser ce projet. Il a fallu également dégager les marges budgétaires nécessaires à cette ouverture élargie, le coût annuel pour la commune s'élevant à 118 000 euros.

Un autre projet est à l'étude : la réhabilitation d'un local dans la cour du vieux clocher pour que les jeunes puissent se retrouver et échanger dans un endroit calme.

2024 verra à nouveau le Forum de l'emploi sur Chapareillan. Nous continuerons à mettre tout en œuvre en partenariat avec les différentes entités organisatrices de cet événement : pôle emploi de Pontcharra, la Région, le Département et la communauté de communes. L'objectif : nous mobiliser pour lutter contre le fléau du chômage pour les personnes les plus éloignées de l'emploi.

Enfin, les élus, les agents et les sages se joignent à moi pour vous souhaiter Mesdames et Messieurs ainsi qu'à vos familles, une merveilleuse année 2024, qu'elle vous apporte à tous, la santé, le bonheur et la joie de réaliser vos projets. »

Martine Venturini, Maire



Un nouveau souffle numérique : assistance informatique à la portée de tous



Valérie Saclier

Adjointe à la communication

« C'est avec une grande joie que nous vous annonçons le lancement d'un nouveau service au sein de notre belle commune, visant à soutenir nos aînés dans l'utilisation des technologies modernes. Dans un monde de plus en plus numérique, il est essentiel que personne ne se sente laissé pour compte. C'est dans cet esprit que nous avons mis en place un service d'aide à la personne en matière informatique. »

Des permanences à la bibliothèque

Notre bibliothèque ouvre ses portes pour des permanences dédiées à l'assistance informatique les vendredis de 16h00 à 18h00. Que ce soit pour découvrir les bases ou simplement comprendre le fonctionnement des outils numériques, notre adjointe à la communication sera là pour vous accompagner. Elle sera en mesure de répondre à vos questions, de la découverte des appareils électroniques à la gestion de vos démarches administratives en ligne.

Des déplacements à Domicile

Nous comprenons que certains d'entre vous résident dans nos charmants hameaux éloignés. C'est pourquoi nous mettrons en place un service de déplacement à domicile. Il vous suffira de nous contacter et notre adjoint se rendra chez vous pour vous fournir l'assistance nécessaire.

Un soutien personnalisé :

Nous sommes conscients que chacun progresse à son rythme. C'est pourquoi nous nous engageons à fournir un soutien personnalisé, adapté à vos besoins spécifiques.

Comment bénéficier de ce service ?

Rien de plus simple ! Prenez rendez-vous en contactant la mairie. Nous sommes là pour vous.

En conclusion, nous croyons fermement que ce service renforcera le tissu social de notre communauté en favorisant la connexion intergénérationnelle et en offrant à nos aînés les moyens de rester connectés au monde qui les entoure. N'hésitez pas à nous rejoindre dans cette aventure numérique passionnante !

Renseignements et inscriptions

Tél. 04 76 45 22 20

Réussite numérique à la bibliothèque

De nombreuses démarches du quotidien se font désormais en ligne et certaines n'ont plus d'alternative papier ou physique. Si comme un tiers de la population vous ne vous sentez pas très à l'aise pour utiliser un ordinateur, si vous ne disposez pas de matériel informatique ou numérique, ou que vous rencontrez des difficultés pour réaliser des démarches en ligne, la commune de Chapareillan, en partenariat avec la communauté de communes dans le cadre du dispositif intercommunautaire Réussite Numérique, vous propose un service d'accompagnement individuel aux démarches en ligne. Des permanences sur rendez-vous, vous permettent d'être accompagné sur ordinateur, tablette ou smartphone par un professionnel qui répondra à vos questions et vous guidera pour réaliser vos démarches en ligne sereinement et en autonomie. Vous pouvez également amener votre propre matériel si vous souhaitez être aidé sur celui-ci.

contact

Tél. 04 76 45 27 58
culture@chapareillan.fr

Espace France Service à Pontcharra

Besoin d'aide pour faire vos démarches administratives liées à l'emploi, à la santé, aux impôts ou encore à la retraite ?

Un accompagnement aux démarches en ligne auprès des 9 partenaires nationaux France Services vous est proposé dans les Espaces France Services :

CAF, MSA, CPAM, France Travail, CARSAT, Finances Publiques, Ministère de la Justice, Ministère de l'Intérieur, La Poste.

+ d'infos

Tél. 04 76 97 94 10
france-services@le-gresivaudan.fr
Site : pontcharra.fr

8. LA VIE MUNICIPALE

La 3^{ème} édition de la course cycliste féminine *Alpes Grésivaudan Classic* partira de Chapareillan

La course cycliste internationale féminine « Alpes Grésivaudan Classic » (classe 1.1 UCI) a été créée conjointement entre l'association « COTNI » et la Communauté de Communes Le Grésivaudan en 2022 afin de promouvoir le sport de haut-niveau féminin et les communes du Grésivaudan.

L'Alpes Grésivaudan Classic est l'une des rares courses au profil montagneux dans le calendrier des courses cyclistes féminines à l'international.

Une vingtaine d'équipes entre 5/7 coureuses, professionnelles et élites de haut-niveau, s'élanceront le dimanche 2 juin à 12h00 depuis Chapareillan jusqu'à Chamrousse (arrivée prévue vers 15h30/16h00). Au programme, 120 kilomètres et 2500 mètres de dénivelé parcourus sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes.

La course sera diffusée en direct et simultanément sur écran géant à l'arrivée, sur nos réseaux sociaux, le Dauphiné et TV GRENOBLE.



+ d'infos

DIMANCHE 2 JUIN
12H00
Place de la mairie

www.alpes-gresivaudan-classic.com
Facebook : @alpesgresivaudanclassic
Instagram : AlpesGresivaudanClassic
Twitter : AlpesGresivaudanClassic

« Je suis heureuse de promouvoir la pratique sportive et de mettre à l'honneur le sport féminin, ce qui est en accord avec notre labellisation Terre de Jeux 2024. »

Martine Venturini, Maire

Loi AGECE : *obligation du tri à la source des biodéchets*

La loi pour une Transition Écologique et pour la Croissance Verte (LTECV 2015), puis la loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC 2020) ont progressivement précisé le calendrier de mise en place de ce tri à la source.

« Au plus tard le 31 décembre 2023, cette obligation s'applique à tous les producteurs ou détenteurs de biodéchets, y compris aux collectivités territoriales dans le cadre du service public de gestion des déchets et aux établissements privés et publics qui génèrent des biodéchets. »

Les biodéchets regroupent :

- **Les déchets de cuisine et de table** (préparation de repas et restes alimentaires),
- **les végétaux** (tailles, tontes, feuilles) et
- **les déchets en cellulose** (essuie-tout, mouchoirs en papier, carton).

Ils sont constitués à 80 % d'eau, et favoriser le retour au sol de ces déchets permet la dégradation de la matière organique qui les

compose et l'amélioration des caractéristiques du sol (porosité, permet la croissance des végétaux dans la durée, lutte contre l'érosion, rétention de l'eau...), en plus d'éviter les impacts environnementaux associés à l'incinération ou au stockage.

L'objectif de cette loi est d'éviter l'incinération de ces biodéchets, qui représentent actuellement plus du tiers de nos poubelles d'ordures ménagères.



En tant que syndicat en charge de la prévention, de la collecte et du traitement des déchets ménagers sur le territoire, le Sibrecsa vous propose des solutions :

- La mise à disposition gratuite d'un composteur individuel
- L'installation de composteurs collectifs sur le territoire
- Une aide financière à l'achat de broyeurs partagés entre plusieurs foyers.

Sibrecsa

+ d'infos
www.sibrecsa.fr

Elections Européennes

Les élections européennes de 2024 en France se tiennent le **9 juin 2024** afin d'élire les 81 eurodéputés représentant la France au Parlement européen.

Les élections européennes ont lieu au suffrage universel direct à un tour. Les candidats sont élus pour cinq ans selon les règles de la représentation proportionnelle à scrutin de liste à la plus forte moyenne. Les partis ayant obtenu plus de 5% des suffrages bénéficient d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix.

Inscription

Les élections Européennes auront lieu le dimanche 9 juin 2024.

Pour les nouveaux arrivants, nous vous rappelons que vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale de CHAPAREILLAN au guichet de la mairie, au plus tard le 6^{ème} vendredi précédant le scrutin soit jusqu'au vendredi 03 mai 2024, par téléprocédure (service-public.fr) jusqu'au mercredi 1^{er} mai 2024, par courrier (date de réception faisant foi).

Les demandes par mail ne sont pas prises en compte.

Chaque électeur inscrit depuis le 20 juin 2022 recevra une carte électorale qui sera envoyée à domicile courant mai.

Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour permettre leur inscription sur la liste du bureau

de vote auquel ils doivent désormais être rattachés. A défaut, l'électeur s'expose au risque d'être radié de la liste électorale en question.

Procurations

Pour faire une procuration en ligne rendez-vous sur les site service-public.fr ou maprocuration.gouv.fr et se connecter avec FranceConnect. Des formulaires papier sont disponibles en Mairie.

Pour les seules élections Européennes une étape va être franchie. L'étape de vérification au commissariat ou en gendarmerie n'est plus impérative si l'électeur peut justifier de son identité en ligne « à l'aide d'un moyen d'identification électronique fiable et certifié », (se rendre sur le site France-identite.gouv.fr). La procuration sera directement établie par le ministère de l'intérieur et transmise à la commune.



Vérification inscription

Les jeunes ayant eu 18 ans depuis le 19 juin 2022 (inscrits d'office par l'INSEE), ainsi que chaque citoyen peuvent vérifier leur commune d'inscription (nom de jeune fille pour les femmes mariées), en se connectant sur le site : service-public.fr.

Renseignements

Tél. 04 76 45 51 11
elections@chapareillan.fr

Prochainement... à Chapareillan

www.chapareillan.fr

CHAPAREILLAN
DÉAMBULATION MUSICALE

CONCOURS DE DÉGUEMENT

UN CARNIVAL DE FOLIE 5

BUVETTE
GAUFRES
CRÊPES

SAMEDI 10 FÉVRIER
SALLE POLYVALENTE - 14H

En cas de pluie, les festivités se dérouleront à la salle polyvalente

SAMEDI 10 FÉVRIER
14H00
Salle polyvalente

CHAPAREILLAN

8^{ÈME} ÉDITION

CHASSE AUX OEUFS

GRATUIT

SAMEDI 30 MARS - 10^H30 - PARC DU GRANIER

SAMEDI 30 MARS
10H30
Parc du Granier

CHAPAREILLAN

19 - 20 - 21 AVRIL

VOGUE ANNUELLE

ATTRACTIONS - MANÈGES - JEUX

CHAPAREILLAN.FR

19 - 20 - 21 AVRIL
Place de la mairie

10. LA VIE MUNICIPALE



Les déjeuners du Saint-Roch



L'objectif est de permettre à des personnes retraitées vivant seules de se retrouver autour d'un moment convivial. Les déjeuners du Saint-Roch ont lieu les 3^{ème} vendredi du mois aux bungalows. **Inscription au plus tard le lundi midi précédant le repas :**

- auprès de Mireille, à tout moment, par téléphone,
 - au secrétariat aux heures d'ouverture.
- Votre règlement est à déposer, dans le même délai :
- dans la boîte aux lettres de la mairie,
 - aux horaires d'ouverture du secrétariat.

Prochains repas : les vendredis 16 février, 15 mars, 19 avril et 17 mai.

Tarif : 15,50 € ; paiement par chèque à l'ordre du Trésor Public.

Renseignements et inscriptions

Tél. 04 76 45 51 11

Une mutuelle communale à Chapareillan

Le saviez-vous ? La commune de Chapareillan propose une Mutuelle Communale depuis le mois d'Octobre 2023.

En partenariat avec la Mutuelle Entrenous, acteur mutualiste de proximité, implanté exclusivement en Isère et en Savoie, la mairie permet aux habitants de la commune et aux personnes y exerçant une activité professionnelle de bénéficier d'une offre complémentaire santé attractive à tarifs modérés, parmi 7 niveaux de garantie, et accessible sans questionnaire médical, ni limite d'âge.

Vous êtes travailleur non salarié ? La Mutuelle Entrenous vous propose une offre Mutuelle Communale spécifique, éligible Loi Madelin, avec une cotisation adaptée à votre composition familiale.

Après une réunion publique organisée le 26 octobre 2023, déjà plus de 50 Chapareillanais et Chapareillanaises ont décidé de se rendre à la permanence Mutuelle Entrenous, tenue au CCAS de la commune, afin de comparer leurs garanties et de réaliser une étude personnalisée de leurs besoins en matière de protection sociale.

Dans un souci de préserver davantage le pouvoir d'achat des futurs adhérents Mutuelle Communale de la Mutuelle Entrenous, un mois de cotisation est offert pour toute nouvelle adhésion entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2024.

Pour en savoir plus, rencontrez les conseillères de la mutuelle Entrenous, sur rendez-vous, tous les mercredis matins, de 9h00 à 12h00, au sein du CCAS, Salle Saint Roch, situé 15 rue Saint Roch.



Contact et rendez-vous

Tél. 09 69 39 73 38

mutuellecommunale@mutuelle-entrenous.fr

Vous avez plus de 60 ans, comment être heureux et le rester ?

Le CCAS de la mairie, en partenariat avec le Conseil Départemental de l'Isère, propose un cycle gratuit d'ateliers, sur 10 séances de deux heures, pour les personnes de plus de 60 ans. Ce programme de psychologie positive permet d'acquérir des méthodes, des outils pour réorienter l'attention vers les aspects positifs de la vie. L'objectif est de mieux savourer la vie, de retrouver de l'enthousiasme à travers des pratiques simples qui renforcent l'optimisme et aident à rebondir face aux difficultés.

Les séances, animées par Dany Hecquet-Dessus, praticienne en psychologie positive, auront lieu tous les jeudis de 10h00 à 12h00, dès le 7 mars prochain, sur inscription en mairie (nombre de places limité). Une conférence de présentation aura lieu le 15 février à 10h30, salle de la Fruitière. Entrée libre.



Renseignements et inscriptions
Tél. 04 76 45 22 20

L'invitation au voyage pour les aînés

Le dimanche 26 novembre a eu lieu le traditionnel repas des aînés à la salle polyvalente. Ce repas est destiné aux personnes âgées de 70 ans et plus et financé par le CCAS de la Mairie. 108 convives étaient présents ce jour là pour assister au spectacle cabaret « Embarquement imminent » et partager un bon repas, préparé et servi par le traiteur Vacavant. C'est en dansant que s'est terminée cette belle journée.



Les participants aux repas peuvent demander à recevoir l'ensemble des photos de la journée par mail en envoyant un message à elections@chapareillan.fr

12. LA VIE MUNICIPALE

Loi ZAN : Quel impact pour Chapareillan ?

La loi ZAN affirme l'objectif de la Zéro Artificialisation Nette en 2050. Si le texte n'est pas contraignant, il rappelle que tout projet d'aménagement doit viser la zéro artificialisation, la sauvegarde des espaces naturels et la renaturation des sols.



Pour Chapareillan le PLU vient d'être révisé, conformément aux règles de la Loi ALUR, qui précédait le ZAN.

L'objectif de modération de consommation foncière existait déjà. Le nouveau PLU devait prévoir de consommer moins de foncier que ce qui avait été réellement consommé sur la durée du PLU précédent.

Pour préciser, entre 2008 et juin 2021, la commune a consommé 17,25 hectares de foncier soit 1,27 ha/an, dont 14,34 hectares à vocation d'habitat représentant une consommation foncière de 1,05 ha/an. Le projet du PLU permet bien de modérer la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers, le projet prévoyant l'urbanisation nette d'environ 8,5 hectares soit 0,7 ha/an.

Pour Chapareillan, l'objectif de moins 50 % (1^{ère} étape du ZAN) s'appliquera donc lors de la prochaine révision du PLU.

Expression politique de la majorité

Nous souhaitons éviter toute polémique dans le bulletin municipal afin de lui conserver son caractère purement informatif et objectif.

Cette volonté sera reconnue par tous les observateurs attentifs de la vie municipale que ce soit localement ou dans les communes environnantes.

Martine Venturini, Emmanuelle Gioanetti, Fabrice Blumet, Roland Socquet-Clerc, Valérie Saclier, Gilles Forté, Annelise Defilippi, Yann Limousin, Valérie Seyssel, Stéphane Roche, Malika Manceau, Franck Sommé, Suan Hirsch, Sylvie Thome, Gisèle Motta, Christopher Dumas, Nathalie Uchet, René Portay, Julie Bouilloz

Expression politique de l'opposition

L'information est au cœur de l'appréciation des actions municipales. Comme bon nombre d'habitants nous pouvons constater que la qualité de l'information n'est pas à la hauteur dans notre commune. Il ne s'agit pas ici de se pencher sur l'esthétique des documents ou des illustrations. Il est question plutôt de se préoccuper du fond ou plutôt de l'absence de fond mais également de l'absence d'informations essentielles à la vie de la commune. Il demeure bien utile à la majorité municipale de se taire sur des projets qui impacteront la vie au sein de la commune : le projet de transfert de commerces du centre du village, l'organisation de la mobilité, les difficultés des hameaux de montagne, l'artificialisation des sols, les décisions de la communauté de communes ou notre place au sein du Parc de Chartreuse. Plus grave la diffusion de fausses informations au sein même du conseil municipal dont l'une a valu à une association d'être injustement privée de subvention ou une décision favorable pour un projet d'usine de méthanisation (projet débouté par le tribunal). Le pire est de faire croire en arrière-plan d'intérêts politiques que le projet Lyon Turin aura un impact limité pour la commune. Les dégâts suite aux travaux à Villarodin-Bourget (73) montrent le contraire. Des informations fausses ou biaisées circulent dans la commune. Les habitants peuvent-ils faire la différence entre une information fiable, utile et les éléments de langage qui embrouillent la réflexion. En lisant les Echos du Granier, on ne peut que s'interroger. Heureusement la loi permet aux citoyens de demander des comptes en passant par les élus minoritaires pour poser diverses questions au conseil municipal ; même si la diversion, l'imprécision, les insinuations des réponses voire les procès d'intention ne donnent pas satisfaction. En conséquence il convient d'être encore plus vigilant quant à la qualité des informations, car elle est à la base des libertés fondamentales de notre démocratie.

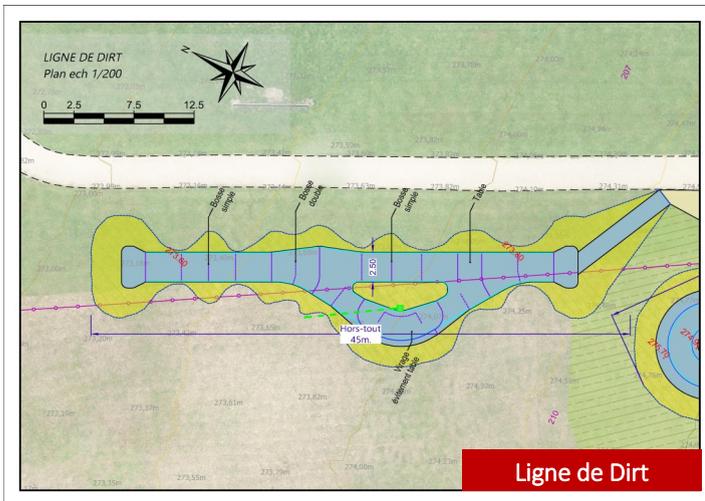
Un **Pumptrack** et une **ligne de Dirt** au Parc du Granier

Projet de la municipalité financé en partie par Le Département et Le Grésivaudan, le pumptrack qui sortira de terre dans le courant de l'année 2024 fera le bonheur des petits comme des grands.

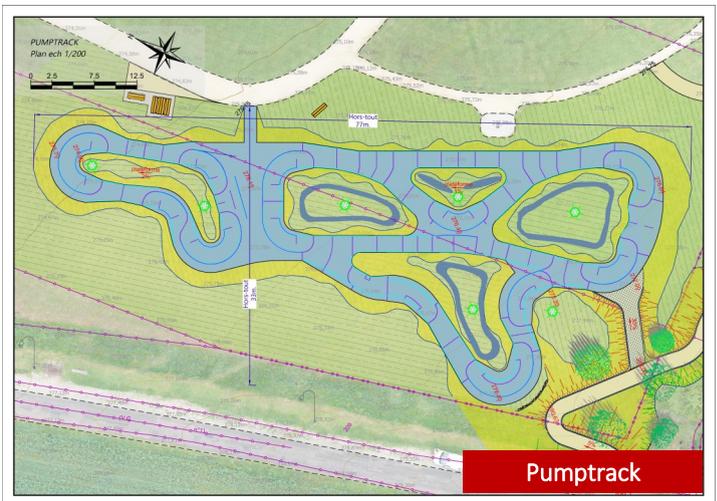
Le projet consiste en la création de deux pistes distinctes non concomitantes pour assurer la sécurité des débutants. On accède aux deux pistes via une plateforme de départ commune.

La partie Dirt vient compléter l'offre pour une pratique plus aérienne du pumptrack. C'est une ligne en aller et retour avec deux départs/arrivées et un enchaînement de deux tables et une double bosse.

Ces équipements ont été étudiés pour une pratique handisport.



Ligne de Dirt



Pumptrack

Un nouveau Totem

Un nouveau totem a fait son apparition à l'entrée de notre village, avenue de Grenoble.

C'est le Conseil des Sages qui a dirigé sa réflexion vers un symbole représentatif de la commune. La feuille de vigne et le raisin paraissent comme une évidence pour nos sages.



Conseils pour l'hiver

Pensez à protéger vos compteurs d'eau

Avec le gel, ceux-ci peuvent être endommagés

Pensez à vous garer correctement

Afin de faciliter l'accès aux véhicules de service pour le déneigement

Plaque de numérotation disponible

Nous rappelons aux habitants de constructions récentes que les plaques de numérotation sont disponibles auprès de l'accueil de l'urbanisme.

Vous pouvez les récupérer aux horaires d'ouverture, en vous munissant d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Renseignements

Tél. 04 76 45 28 04
urbanisme@chapareillan.fr

14. LES TRAVAUX



On a protégé nos arbres avec de la laine

Eh non, la laine ne sert pas qu'à faire des pulls ou des cache-nez. Dans le jardin, la laine tient chaud aux plantes, mais pas seulement...

Elle est 100% biodégradable. Elle nourrit le sol : la kératine, élément principal des poils des ovins, délivre du potassium, de l'azote, du phosphore en se dégradant. Comme les pulls gardent notre corps bien au chaud, la laine au jardin joue les super-isolants. Elle protège les

plantes du froid en hiver, mais laisse le sol respirer !

Mais la laine est également utile... en été ! Comme elle est capable d'absorber 30% de son poids en eau, vous l'arrosez et elle va conserver de la fraîcheur au sol.

Les enrobés



Autres travaux



L'accueil de loisirs ouvrira sur 5 jours dès cet été



Emmanuelle Gioanetti
1^{ère} adjointe déléguée
à l'enfance/jeunesse

Projet de la municipalité en 2020, l'accueil de loisirs municipal ouvrira cinq jours par semaine dès cet été.

Il est évident que ce changement entraîne quelques modifications de fonctionnement.

Désormais, les enfants mangeront au restaurant scolaire. Les repas seront fournis par le même prestataire que les jours scolaires.

Ce changement concernant la fourniture des repas nous a permis d'obtenir l'agrément pour accueillir les enfants à partir de 3 ans. Pour autant, les effectifs resteront inchangés.

Cet accueil sur cinq jours aura forcément

des incidences sur l'organisation du temps de travail des salariés, le règlement de fonctionnement, la programmation, les tarifs... Nous menons également une réflexion sur la revalorisation des salaires des équipes d'animation.

Les équipes s'investissent pour vous accueillir le 8 juillet.



118 000 €

C'est le coût évalué pour la commune pour un fonctionnement de l'accueil de loisirs sur 5 jours

On a abordé le thème du handicap à l'accueil de loisirs



Handibasket

Pendant les vacances d'octobre, les enfants ont pu profiter de l'intervention du club de Meylan Grenoble Handibasket. Ils ont pu réaliser des

matchs de Handibasket et se confronter à des situations de la vie quotidienne d'une personne en situation de handicap. En plus du temps sportif, un moment de sensibilisation a été prévu avec les intervenants. Les enfants ont particulièrement apprécié les matchs et les moments d'échanges avec les animateurs du club.



Situation de la vie quotidienne

École Bellecour : Nouveau service de restauration et portes ouvertes



L'école Bellecour dispose depuis la rentrée 2023 d'un espace restauration et d'un service garderie ouvert de 7h30 à 8h20 et de 16h40 à 18h30.

Les inscriptions sont ouvertes ! Pour plus d'informations sur le projet éducatif, contactez l'établissement.

contact

Tél. 07 66 13 32 77



SAMEDI 23 MARS
9H30 / 12H00
École Bellecour

16. L'ENFANCE / JEUNESSE

Inscription aux écoles publiques pour la rentrée 2024 !



Votre enfant, né en 2021, aura l'âge d'être scolarisé en maternelle en septembre 2024 et/ou vous arrivez sur la commune et vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école publique de Chapareillan, les inscriptions scolaires sont dorénavant réalisées par le pôle enfance de la mairie.

Elles débuteront le 1^{er} février 2024.

Vous pourrez télécharger les documents nécessaires à cette inscription à partir de cette même date sur le site de la commune, ou les récupérer sous format papier en mairie et au pôle enfance.

Ils seront à déposer, accompagnés des pièces justificatives, au pôle enfance ou à envoyer par mail.

A réception du dossier complet, un certificat de pré-inscription scolaire vous sera transmis. Vous devrez le fournir à l'école pour l'admission définitive de votre enfant.

Le pôle enfance reste à votre disposition pour tout renseignement.

Inscription

Tél. 04 76 71 91 34

enfancejeunesse@chapareillan.fr

Site : www.chapareillan.fr

Parents ! Venez tester le restaurant scolaire !

Parents d'enfants scolarisés aux écoles publiques, vous souhaitez tester les repas au restaurant scolaire. Inscrivez-vous sur l'une des dates proposées auprès d'Estelle, secrétaire au pôle enfance, dans les mêmes délais que les inscriptions des enfants, soit J-4. Les places sont limitées à 2 parents sur chaque date.

Prochaines dates : lundi 12 février, mardi 19 mars, jeudi 11 avril, vendredi 24 mai.

Inscription

enfancejeunesse@chapareillan.fr

Prochains programmes de l'accueil de loisirs

Le programme des vacances de printemps sortira mi-février et celui de cet été mi-mai.

Les dates d'inscriptions sont prévues le lundi 11 mars pour le printemps et le lundi 27 mai pour l'été.

Les inscriptions ne seront prises en compte par mail et par écrit qu'à partir de 20h00 directement au pôle enfance dans l'ordre d'arrivée avec une priorité aux Chapareillanais pendant une semaine.

Inscription

enfancejeunesse@chapareillan.fr

Les champions de Noël

Suite au concours de boule de Noël décorée organisé par la mairie, neuf enfants ont été récompensés pour leur créativité et leur talent.

Voici nos champions 2023.



102

C'est le nombre de participants au concours « boule de Noël décorée »



Boule gagnante 2/3 ans

Gagnants 2/3 ans

1^{er} - Léon Henonin
2^{ème} - Pablo Jeannolin
3^{ème} - Céline Laby



Boule gagnante 4/6 ans

Gagnants 4/6 ans

1^{ère} - Olivia Paget
2^{ème} - Elio Benhamou
3^{ème} - Margot Figarol



Boule gagnante 7/12 ans

Gagnants 7/12 ans

1^{er} - Rémi Goujaud
2^{ème} - Eléna Pulisci
3^{ème} - Léa Percevaux Centéio

La bibliothèque zoome sur...

Jusqu'à fin février, la bibliothèque vous propose une sélection de romans hauts en couleur ayant pour toile de fond **l'Inde et ses mystères**. En mars/avril, vous pourrez venir découvrir le célèbre auteur de romans policiers islandais, **Ragnar Jonasson**.



Club de lecture « délivre ensemble »

Si la lecture vous intéresse, venez partager, échanger, trouver des idées de lecture... Le club se réunit une fois par mois, les vendredis de 14h00 à 16h00.

Prochaines rencontres : 1^{er} mars, 26 avril



Lecture pour les enfants

JEUDI 29 FÉVRIER
10H00 - 11H00
Thème : le loup

JEUDI 25 AVRIL
10H00 - 11H00
Thème : la jungle

Inscription
Tél. 04 76 45 27 58

Les coups de cœur des lectrices

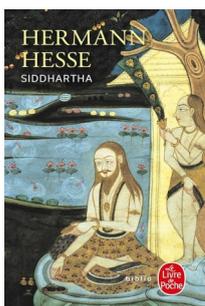
Pour ce dernier trimestre de l'année nous avons échangé sur le thème de **La religion dans la littérature**. Sans avoir forcément pour but de nous convertir, certaines œuvres sont empreintes de religion et nous plongent dans une ambiance mystique.



Des femmes et des dieux

Floriane Chinsky - Kahina Bahloul - Emmanuelle Seyboldt

Trois femmes de confessions différentes, rabbin, imame et pasteure ont écrit ce livre ensemble. Emmanuelle, Kahina et Floriane nous parlent des religions qui se déchirent et quelle place ont les femmes dans la Torah, la Bible ou le Coran ? Un sujet qui leur tenait à cœur. Comment réagir face à l'image souvent dévalorisante du corps de la femme dans ces trois religions ? Comment distinguer ce qui relève du divin et de la tradition ?



Siddhartha :

Herman Hesse

« Roman initiatique devenu au fil du temps un texte sacré ». Ce livre relate le cheminement spirituel en Inde à l'époque ancienne du Bouddha Gautama. Siddhartha passe sa vie à la recherche de son âme à travers divers enseignements et de ses propres expériences. Il met en évidence que l'être humain pour acquérir la sagesse a besoin certes de l'enseignement mais rien ne vaut l'expérience personnelle pour comprendre la vraie nature des choses. « *Le savoir peut se communiquer mais pas la sagesse* ».

18. LA VIE LOCALE



MD2C, chauffage et climatisation

Installé depuis plus d'un an dans la zone de Longifan, la société MD2C propose des installations en chauffage et climatisation pour les particuliers et les professionnels. Nous avons rencontré Romain Laby qui nous a présenté son entreprise.

Pouvez-vous nous présenter votre entreprise ?

Ayant terminé mes études avec en poche un diplôme de Technicien de Maintenance des Systèmes Energétiques et Climatiques, j'ai travaillé dans diverses entreprises afin d'acquérir de l'expérience.

C'est en 2019 que j'ai créé MD2C Maintenance Diagnostique Chauffage Climatisation à la Croix de la Rochette.

Après avoir obtenu la certification RGE QUALIPAC pour l'installation de qualité de pompes à chaleur et le label RGE QUALIBOIS pour les conseils et les prestations des installations de chauffage au bois, j'ai décidé de déménager à Chapareil-lan dont la zone géographique me paraissait mieux située.

Depuis, j'ai obtenu la certification RGE QUALIPV pour l'installation de panneaux photovoltaïques.

Mon entreprise est composée de 4 salariés et d'apprentis.

Quels types d'installations proposez-vous ?

Pour les particuliers comme pour

les professionnels, nous proposons l'installation et/ou la maintenance en climatisation, en chauffage et en photovoltaïque.

Vous pouvez retrouver toutes nos prestations en détails sur notre site.

Quelles sont vos lieux d'intervention ?

Notre zone d'intervention est assez large. Nous pouvons nous rendre jusqu'à Albertville, Saint-Jean de Maurienne ou Grenoble.

Quelle est la démarche à effectuer ?

Vous pouvez nous contacter afin d'élaborer un diagnostic et ainsi vous proposer des solutions adaptées à votre environnement.

Par la suite, nous vous proposons un devis. Une fois validé, nous gérons les travaux.

Vous cherchez du personnel ?

Nous cherchons actuellement un technicien de maintenance en CDD d'un an évolutif en CDI ayant au minimum une année d'expérience.



Romain Laby

Renseignements

Romain Laby
Tél. 09 50 93 83 03
contact@mdsc.pro
Site : www.md2c.pro

Ins'temps Massage à l'espace de santé Myriade



Marlène Spuig

Besoin d'un moment de calme et de détente rien que pour soi... Alors patientez encore jusqu'au mois de mars, Marlène Spuig installe son cabinet de massage à l'espace de santé Myriade, Z.A de Longifan. Marlène nous raconte son parcours.

« Infirmière depuis 15 ans, j'ai axé ma pratique sur la relation à la personne. J'ai donc suivi une formation de 2 ans sur Lyon en relation d'aide par le toucher et j'ai obtenu mon certificat de massage bien-être en juillet 2023.

Se faire masser c'est prendre soin de soi. J'utilise plusieurs techniques de massage, le massage californien, la relaxation coréenne avec une approche du shiatsu et de la réflexologie plantaire.

Les bienfaits du massage sont nombreux : en plus d'une détente musculaire, il permet la régulation du sys-

tème digestif, cardiovasculaire, et aide à la gestion du stress.

Je pratique aussi la relaxation coréenne qui entraîne un lâcher-prise, une détente profonde. »

Chaque massage est unique et est adapté aux besoins de la personne.

Renseignements

Marlène Spuig
Tél. 06 82 92 58 44
<https://instemps-massage.jimdosite.com>

Donner son sang, c'est sauver des vies !



La collecte du vendredi 27 octobre à Chapareillan a vu se présenter 60 généreux donateurs (dont 2 nouveaux donateurs) pour 100 dons prévus et celle du lundi 8 janvier à Barraux, 70 généreux donateurs (dont 1 nouveau donneur) pour 75 dons prévus par l'Etablissement Français du Sang.

Donner son sang, c'est donner 20 minutes pour le prélèvement et prendre une collation immédiatement après. Et c'est toujours agir pour le bien de tous.

Renseignements

Tél. : 0800 109 900 (numéro gratuit)

Prendre un rendez-vous

<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

Application mobile

Don du sang

Dates à retenir

Assemblée générale

Vendredi 2 février - 19^H30

Mairie de Chapareillan

Collecte de sang

Lundi 18 mars - 16^H00/19^H30

Salle Vauban - Barraux

Mercredi 29 mai - 16^H00/19^H30

Salle Vauban - Barraux

En 2024, la Compagnie des Instants Révélés poursuit son développement

La fin 2023 a permis à la compagnie d'arts spontanés d'avancer dans son déploiement:

- localement avec les ateliers 10-13 ans et adultes qui ont tous les deux vu leurs effectifs augmenter. La troupe a elle aussi intégré une comédienne issue de l'atelier adulte
- au niveau régional avec plusieurs spectacles à Meylan, Theys ou encore Chambéry
- au niveau national en participant aux 4èmes assises nationales de l'improvisation théâtrale à Mulhouse.

2024 naissante voit ce développement se poursuivre. En mars, la compagnie organise un stage de formation vers Avignon dans un lieu dédié à l'improvisation et au printemps peut-être un autre sur Chapareillan. De nouvelles dates de spectacles sont d'ores et déjà prévues à Chambéry et à Grenoble. Le dernier spectacle de la compagnie, *Réplique(s)*, sera présenté à la semaine de l'impro à Nancy en avril. A l'arrivée des beaux jours, retour du projet de jardin en jardin où la troupe viendra chez vous pour animer une soirée spectacle à prix libre en extérieur. Les ateliers ne seront pas en reste avec de nouvelles représentations d'*Impulsions*, le spectacle des 10-13 ans et du *Cabaret Sauvage* du groupe adultes.



Si notre actualité vous intéresse, n'hésitez pas à nous suivre sur Facebook ou sur Instagram. Pour plus de renseignements, contactez-nous !

Que 2024 soit belle pour vous tous, remplie de moments de partage et d'arts vivants, spontanés si possible.



Renseignements et contact

Tél. : 06 81 87 64 38

instants.reveles@gmail.com

Facebook : [ciedesinstantsreveles](https://www.facebook.com/ciedesinstantsreveles)

Instagram : [cir_cie_des_instants_reveles](https://www.instagram.com/cir_cie_des_instants_reveles)

20. LA VIE ASSOCIATIVE

Le loto de Chapareillan Développement revient



DIMANCHE 10 MARS
14H00
Salle polyvalente

De nombreux lots à gagner : un bon voyage d'une valeur de 1200 €, une trottinette électrique, de l'électroménager... Sans oublier la traditionnelle partie gratuite pour les enfants.

+ d'infos
chapareillandevveloppement@gmail.com
www.chapareillan.fr

Venez jouer avec Ludichap

Matinées Enfance, ouvertes aux enfants jusqu'à 10 ans, le samedi matin, de 10h00 à 12h00.

Les matinées jeux se vivent dans la bienveillance et la joie. Des jeux d'éveil sont proposés pour les plus jeunes avec un temps de découverte musical, auquel enfants et parents participent avec bonheur. Pour le plaisir des plus grands, rire, suspense, stratégie, collaboration, à partager avec les jeux de société. Les prochaines dates : 27 janvier, 6 avril, 25 mai et 13 juillet.

Vous êtes également attendus aux soirées jeux de société, pour les ados et adultes, dès 10 ans. Elles se déroulent le premier vendredi du mois, plus quelques dates durant les vacances, de 20h00 à 23h00.

Jouer ensemble, découvrir ou faire découvrir de nouveaux jeux, dans toutes leurs variétés et diversités, voilà de quoi animer ces soirées ! Vous êtes invités à apporter vos propres jeux, si vous le souhaitez. Attendez-vous à ce que l'on vous propose des soirées à thème tout au long de l'année !!

Toutes ces activités se déroulent à la Mezzanine (au-dessus de la salle polyvalente).

Elles sont gratuites et ouvertes à tous, mais vos adhésions sont les bienvenues pour soutenir Ludichap et permettre son développement (Individuelle : 10 euros, Famille 15 euros).

Ambiance joyeuse, animée et chaleureuse.

Toute l'équipe de Ludichap vous attend pour de prochaines rencontres.



Renseignements
ludichap38@gmail.com

Chapafoot : Saint-Patrick

Chapafoot ainsi que l'ensemble de ses membres vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Nous vous attendons nombreuses et nombreux le samedi 16 mars pour la deuxième édition de la soirée Saint-Patrick. Concert et DJ animeront votre soirée.



SAMEDI 16 MARS
19H00
Salle polyvalente



Renseignements et réservations
chapafoot@gmail.com

Serge Papagalli : plus que quelques places

Spectacle organisé par Chapareillan Développement



SAMEDI 17 FÉVRIER
20H30
Salle polyvalente



Billetterie
Fleuriste « La Gentiane » - 25 €

Danser en famille avec La Nomaderie

La Nomaderie vous souhaite une très belle année 2024 !

Au programme de ce début d'année, nous vous proposons une journée de découverte et de pratique de la danse pour toute la famille !

Ces ateliers vous permettront de découvrir différentes pratiques et styles de danse, de l'éveil du corps, de la rythmique et du jeu avec l'atelier parents-enfants, du hip-hop et des chorégraphies inspirées de la création contemporaine pour les ados et les adultes.

Venez partager cette journée avec vos enfants, vos amis, vos parents.

Gratuit pour les enfants et les ados avec le Pass Tatoo et l'appli Pass Culture/ DUO qui permet au bénéficiaire de venir accompagné quel que soit l'accompagnateur.

Nous vous attendons nombreux !



contact

lanomaderie.asso@gmail.com

Site : lanomaderie.mystrikingly.com/

Facebook / Instagram : @lanomaderie



SAMEDI 3 FÉVRIER

DÈS 10H00

Salle de l'Építel



MDJ : un an d'ouverture et un nouveau projet



Le 18 janvier. Cela fait un an que la Maison des jeunes a ouvert ses portes. Les jeunes Chapareillanais ont pu faire de nombreuses activités. À chacun des événements, les jeunes ont été au rendez-vous et les nombreux retours des familles nous ont motivé à continuer l'aventure. Nous tenons à remercier la commune pour son soutien et son aide pour les jeunes du village. Pour cette nouvelle année, la MDJ a décidé d'élargir son offre en ouvrant la structure certains vendredis soirs.

Pour l'été 2024 un groupe de jeunes pourra partir en vacances au Grau-du-Roi avec la MDJ. Pour financer le voyage, les jeunes ont proposé une vente de crêpes au marché de Noël qui a très bien fonctionné ! Merci à l'amicale laïque qui nous a permis de tenir ce stand et aux jeunes pour leur investissement ! La volonté de la maison des jeunes est de faire découvrir aux adolescents la vie en collectivité tout en leur faisant vivre des moments conviviaux avec leurs amis. Le séjour se déroulera en camping du 15 au 20 juillet 2024 avec une quinzaine de jeunes, trois animateurs et un directeur. L'hébergement se fera en toile de tente fournie en partie par la maison des jeunes et par les adolescents eux-mêmes.

Sciriolus propose

Des ateliers d'écriture

Les vendredis 16 février et 15 mars, salle de la Fruitière, au 1^{er} étage à partir de 20h00.

Le printemps des poètes (du 9 au 25 mars)

Sciriolus s'associe au printemps des poètes, (événement national), manifestation organisée en partenariat avec la bibliothèque de Chapareillan. Rendez-vous à la bibliothèque le vendredi après-midi 22 mars et le samedi matin 23 mars pour participer à des animations autour de la poésie (découverte, écriture, lecture etc.).



contact

Tél. 06 84 80 73 14

sciriolusatelier@gmail.com

Facebook : @Sciriolus

22. LA VIE ASSOCIATIVE

Les Papilles du Granier, une AMAP au cœur de Chapareillan

Créée voilà un peu plus de dix ans sous l'impulsion de Christine Ricci, l'AMAP de Chapareillan s'inscrit comme toutes les AMAP du réseau dans une volonté d'accompagner les paysannes et paysans qui souhaitent s'engager dans une agriculture biologique de proximité.

Le principe est simple, des familles se regroupent au sein d'une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP) et souscrivent des contrats selon leurs besoins.

Les papilles du Granier proposent notamment des légumes, des œufs, des pâtes fraîches, des produits laitiers (chèvres), des volailles, du poisson, de la viande bovine, de l'agneau et du porc, des fruits, des épices et infusions, du miel, des produits issus

de châtaignes, des jus de fruits et autres confitures...

Toujours issus de l'agriculture biologique, ou en cours de conversion, la plupart de ces produits proviennent de fermes de proximité ou parfois, pour les fruits d'été par exemple, de fermes qui regroupent leurs livraisons pour l'ensemble des AMAP du Grésivaudan ce qui permet de maintenir une cohérence en matière de transport.

Les contrats choisis par les familles assurent aux agricultrices et aux agriculteurs une réelle visibilité en matière de livraison, une gestion plus sereine de leur production et une garantie pérenne en matière de revenus.

Pour les œufs ou les légumes par

exemple, cette garantie trouve tout son sens.

Les permanences au cours desquelles s'effectuent les livraisons ont lieu tous les mardis, de 18h45 à 19h30 à la salle polyvalente de Chapareillan, moments de rencontre et de convivialité, c'est aussi l'occasion d'échanger parfois avec les paysannes et paysans.

Si ces quelques lignes vous incitent à en savoir plus sur notre fonctionnement, n'hésitez pas à venir nous rencontrer lors de nos permanences ou à prendre contact avec nous.

« Donnez du sens à son alimentation », voilà qui pourrait assez bien résumer l'action des Papilles du Granier !

contact

b.collignon@orange.fr

Gym du Mont Granier

La Gym du Mont Granier a tenu son Assemblée Générale en novembre. En janvier ont été fêtés les Rois avec la galette offerte, ainsi que la 102^{ème} adhérente.



Trait d'Union : rencontrons-nous, partageons et créons ensemble !



A l'origine de l'association "Trait d'Union", 9 personnes qui ressentent une envie partagée : celle de nourrir le terreau fertile de la rencontre sur la commune de Chapareillan. Comment ?

En faisant s'épanouir des projets qui rassemblent, en cultivant les savoirs des habitants en les partageant, en échangeant sur des sujets comme la santé, l'environnement, la parentalité... Enfin, pour que jeunes pousses et adultes enracinés se retrouvent pour vivre des moments chaleureux et joyeux !!!

L'association Trait d'Union a semé sa première graine à Chapareillan en décembre. "Les fenêtres de l'Avent" : 12 dates, 12 temps conviviaux, qui forts de l'engouement des participants, se résument aujourd'hui en une phrase " il faut recommencer en 2024 !!!"

Afin que nos idées puissent porter des fruits juteux et savoureux, que les vôtres puissent irriguer notre réflexion ou simplement, être au courant de nos actions, nous vous invitons à rejoindre Trait d'Union.

contact

creerdulien@mailo.com



DIMANCHE 3 MARS
10H00 / 17H00
La pléiade - Allevard-les-Bains

Journée de soutien et d'information sur l'obésité

Dans le cadre de la journée mondiale contre l'obésité 2024, l'association ABacc, en partenariat avec la commune d'Allevard-les-Bains et la communauté de communes du Grésivaudan organise le dimanche 3 mars 2024 la seconde édition de la Journée de Soutien et d'Information Sur l'Obésité (JSISO).

Cette maladie touche aujourd'hui près de 20 % de la population française et les perspectives d'augmentation sont inquiétantes. Les autorités et la société réduisent cette problématique de santé à la sédentarité et à un excès de calories consommées.

L'objectif de la JSISO du 3 mars 2024 est de lutter contre ces a priori en informant sur la réalité d'une maladie trop peu étudiée et qui conduit les personnes concernées à vivre un cauchemar entre régimes, pilules magiques, sport, chirurgie... Autant de solutions qui apparaissent, aujourd'hui encore, réellement insuffisantes. Ce temps de rencontre offrira également l'opportunité de pointer du doigt la grossophobie ambiante qui s'ajoute au drame vécu par les personnes en surpoids (73 % des obèses déclarent avoir été victimes d'agressions directement en lien avec leur état de santé).

Programme et informations

<https://journeebesitejsis.wixsite.com/jsiso>

La forêt appartient toujours à quelqu'un...



Quand nous pratiquons des activités en forêt, nous sommes systématiquement chez quelqu'un ! En effet, qu'elle soit privée ou publique, une parcelle de forêt a toujours un propriétaire. En Isère, 70 % de la forêt appartient à des propriétaires privés. Les 30 % restants sont partagés entre différents propriétaires publics : État, Communes, Département...

Chaque propriétaire est responsable de sa parcelle, de son entretien et de sa gestion.

Les propriétaires sont souvent favorables à la fréquentation de leurs forêts. C'est une coutume basée sur la tolérance. En retour, gardons un comportement respectueux envers ces forêts et respectons-y la réglementation de base, en citoyens avertis !

Le *Secours Populaire* appelle aux bénévoles

Vous souhaitez donner un peu de temps pour la solidarité ?

Le Secours Populaire recherche des bénévoles pour :

- L'aide alimentaire
- De l'administratif
- De l'aide aux vacances
- De l'aide au vestiaire
- Le premier accueil des familles



Contact

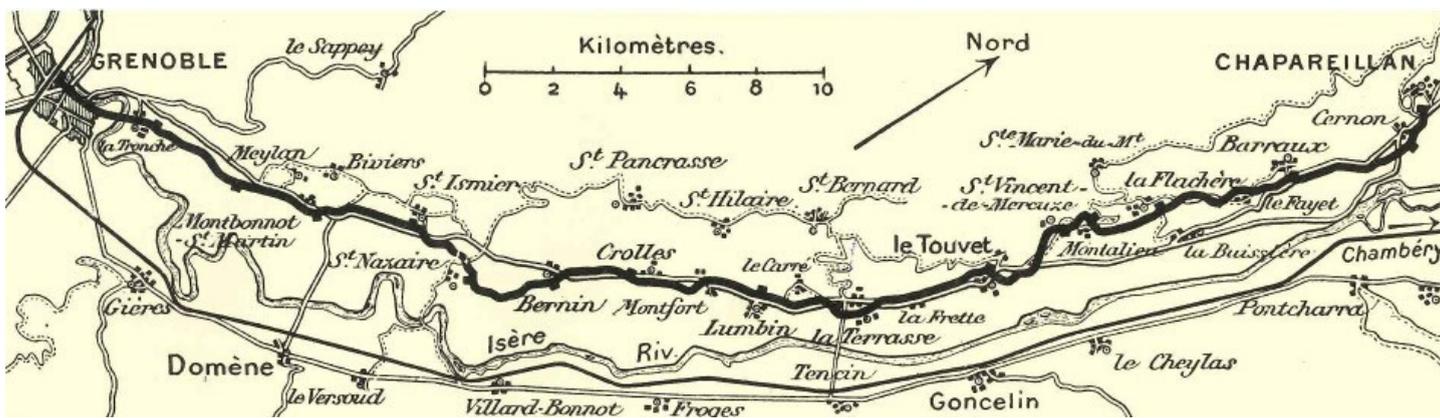
Secours Populaire Français
Comité Bréda-Grésivaudan
Maison René Cassin
21 rue Laurent Gayet - Pontcharra
Tél. 07 50 58 03 44

Breda-gresivaudan@spf38.org

24. IL ÉTAIT UNE FOIS... CHAPAREILLAN

Le tramway de Grenoble à Chapareillan - 1^{ère} partie

D'après l'ouvrage *Le tramway de Grenoble à Chapareillan de Dominique Allemand et Patrice Bouillin, 1985.*



Plan du tracé final de 1901

Lancée du projet :

Durant la seconde moitié du 19^e siècle, on constate dans le Grésivaudan une grande différence de mobilité entre les habitants de la rive gauche de l'Isère et ceux de la rive droite. Les premiers ont facilement accès au train grâce à la ligne Grenoble/Montmélian inaugurée en 1864. Les seconds, une population beaucoup plus rurale, ne se déplaçaient que grâce à la force animale. Pour prendre le train, ils devaient traverser l'Isère au moyen de gués et étaient assez isolés. Est donc née l'idée d'un tramway, qui serait surtout utilisé pour le trafic agricole (transport du foin, du vin, du bois...) et industriel (transport de matériaux et des gants confectionnés par les femmes de la vallée).

Le premier projet tracé par deux entrepreneurs, Messieurs Clavet et Thouvard en 1893, s'arrêtait au Touvet et a été dans un premier temps refusé par les autorités. Mais en 1894 le département de l'Isère demande l'extension du projet jusqu'à Chapareillan. Le 2 décembre 1895, la ligne est déclarée d'utilité publique, ce qui facilite les travaux, mais impose à la société en charge du projet un certain nombre de contraintes avec un planning précis. Une société anonyme, la *Compagnie du tramway de Grenoble à Chapareillan* (TGC) au capital de 2 000 000 francs est constituée en 1896. Elle se substitue par décret à Messieurs Claret et Thouvard et se compose d'actionnaires locaux et d'administrateurs du pays.

Au départ, le projet avait été fait pour le passage d'une locomotive à vapeur, vite remplacée par un Tram électrique grâce à l'électrification de la vallée.

Le tracé :

Les ingénieurs choisissent de tracer la ligne en suivant les routes existantes afin de limiter la pente et choisissent de la faire passer par Grenoble, la Tronche, Meylan, Montbonnot-Saint-Martin, Biviers, Le Touvet, Saint-Vincent, La Flachère, La Buissonnière, Barraux, Chapareillan. Le tracé entre La Tronche et Chapareillan a peu évolué au cours du temps, la zone était à l'époque peu urbanisée et l'accotement de la route facilement aménageable. La partie plus urbaine entre Grenoble et La Tronche a cependant été modifiée plusieurs fois. De nombreux habitants de Grenoble, refusant de voir le Tram passer dans leurs rues, ont signé en 1895 une pétition et fortement impacté la décision finale. C'est seulement après de nombreuses discussions et accords entre la société de construction et les riverains, que le tracé définitif est décrété le 10 janvier 1901. La ligne fera exactement 43 km.

Le tracé exact est le suivant :

- Grenoble (Notre-Dame) - Grenoble-PLM : 2 km
- Grenoble (Notre-Dame) - Montbonnot : 8 km,
- Montbonnot - Saint-Ismier : 2 km
- St-Ismier - Crolles : 4 km
- Crolles - Le Touvet : 13 km
- Le Touvet - Chapareillan : 14 km

L'ouverture de la ligne :

La ligne est ouverte graduellement sur une période de plus de deux ans, en suivant l'avancement des travaux ; elle est tout d'abord uniquement réservée au transport de voyageurs, puis un arrêté du 19 mars 1900 autorise le transport de marchandises, qui débute dès le lendemain.

La première section entre la place Notre Dame à Grenoble et la gare de Crolles est ouverte aux voyageurs le 23 décembre 1899. Puis en 1900 ouvre le 6 janvier la section Crolles-le Touvet et le 15 mars la section entre le Touvet et Chapareillan. La dernière partie reliant la place Notre Dame et la gare de Grenoble n'ouvrira qu'un an après du fait des conflits avec les riverains, mais également avec les autres sociétés de Tram présentes dans la ville.

Rapidement une liaison pour relier Grenoble à Chambéry est proposée. Les deux villes étaient déjà reliées par la ligne de train de la rive gauche, mais le tramway aurait permis de désenclaver certaines communes de Savoie. Le projet ne verra cependant jamais le jour, faute d'accord entre les deux départements.

La ligne sera exploitée par deux compagnies, la Compagnie du Tramway Grenoble - Chapareillan de 1899 à 1930, puis par la Régie Départementale des Voies ferrées du Dauphiné, à la suite du rachat par le département de l'Isère, décret du 11 novembre 1930.

A suivre...